



Pour diffusion immédiate

Communiqué

L'ASSOCIATION DES HÔTELS DU CANADA CONFIE À LA CITQ LA CERTIFICATION *CLÉ VERTE* POUR TOUT LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Longueuil, le 13 janvier 2009 - L'Association des hôtels du Canada (AHC) et la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente de service relative à la certification *Clé verte*, programme visant à encourager les bonnes pratiques écologiques dans le secteur de l'hébergement touristique. En vertu de cette entente, l'AHC confie à la CITQ le mandat de visiter et certifier tous les établissements du Québec participant au programme de certification *Clé verte*.

« Notre entente avec la CITQ confère au programme *Clé verte*, lancé en 1997 par notre association, une crédibilité sans précédent car cette certification s'appuiera désormais sur la visite périodique des établissements participants par un organisme reconnu en matière de classification et de certification », a déclaré M. Anthony Pollard, directeur général de l'AHC. De son côté, M. Michel Rheault, directeur général de la CITQ, a fait valoir que « la CITQ pourra ainsi faire d'une pierre deux coups et épargner par le fait même un temps précieux aux exploitants car nos classificateurs pourront effectuer la visite de certification *Clé verte* en même temps qu'ils feront, à tous les deux ans, la visite exigée par le programme de classification officiel du Québec ».

Le programme de certification *Clé verte* de l'AHC comprend plus de 140 critères d'évaluation de la performance écologique des établissements d'hébergement touristique. Les systèmes de chauffage, de climatisation et d'éclairage éconergétiques, les produits de nettoyage et articles de toilette biodégradables, les mécanismes économiseurs d'eau et d'énergie, les pratiques de recyclage et de récupération figurent parmi les principaux critères d'évaluation dont les classificateurs de la CITQ devront tenir compte. À l'heure actuelle, quelque 90 établissements québécois participent au programme de certification *Clé verte* de l'AHC.

L'AHC est un organisme à but non lucratif qui regroupe plusieurs associations hôtelières provinciales et territoriales, incluant des hôtels réunis sous des bannières, des hôtels indépendants, des motels et des centres de villégiature. L'Association regroupe également de nombreux fournisseurs de l'industrie hôtelière. En plus de défendre les intérêts de l'industrie hôtelière sur toutes les tribunes, tant publiques que privées, l'AHC s'est donné comme objectif d'aider ses membres nationaux et internationaux à accroître leur compétitivité et à atteindre leurs objectifs de performance.

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est un organisme sans but lucratif qui conçoit, implante et gère des programmes de classification et de certification de produits et services pour le compte de clients publics et privés. Elle est mandataire du ministre du Tourisme du Québec pour la classification obligatoire de sept catégories d'hébergement touristique et de l'Association maritime du Québec pour la classification volontaire des marinas, havres et petits ports ainsi que pour la certification Éco-marina.

- 30 -

Pour plus de renseignements :
M^{me} Claude Cloutier
Directrice des communications, CITQ
450 679-3737 ou 1 866 499-0550, poste 228
ccloutier@citq.qc.ca

M. Walter Willett
Directeur du développement, AHC
613 237-7149, poste 103
willett@hotelassociation.ca